

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 04 mars 2010

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de François GODDE, Maire, légalement convoqué le 21 février 2010

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES

MM. GODDE, CAMACHO, FADY Mmes SONNERY et GRILLOT

MM. CARRON – DURET – GAUDET - ROBIN

EXCUSES MM. DUMAS – RAUSCH

ABSENTS Mmes CARRON - LEROUX – M. TRONCY

Approbation des Comptes rendus des 10 janvier et 11 février 2010

Approbation à l'UNANIMITE

TRAVAUX DE LA COMMISSION VOIRIE

Les brigades vertes interviennent actuellement sur la commune pour des travaux d'entretien de divers chemins communaux.

Commission POS

Le 1^{er} mars le Cabinet d'Etudes était présent en mairie, afin de finaliser le questionnaire pour l'élaboration du Rapport de Présentation.

Le lundi 12 avril 2010 à 14 heures, le bureau d'études présentera aux membres de la commission POS ainsi qu'aux services de l'état le rapport de présentation du diagnostic territorial et paysager.

SAVA

Un courrier sera adressé à M. le Président pour demander la réinscription des travaux d'assainissement des Hameaux (St Aygue, Lonchamp, Le Baronnat) dans le Schéma Directeur.

COMMISSION DES BATIMENTS

Opération SANITAIRES – ECOLE

M. Jean-François FADY, Adjoint, explicite les choix faits quant à l'attribution des lots. Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE, approuve les marchés à passer avec les entreprises suivantes, pour les montants cités ci-dessous

N° Lot	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES	MONTANTS € HT
1	DEMOLITION - MACONNERIE	LCA SCOP	11 153.21
2	OSSATURE BOIS	FERRARO EURL	11 539.17

	MENUISERIES EXTERIEURES		
3	PLATRERIE- PEINTURE	GUIGAL SAS	4 129.67
4	MENUISERIES INTERIEURES	ETS CLEMENT	3 113.00
5	CARRELAGES - FAIENCES	ETS Louis FONTAINE	3 863.77
6	PLOMBERIE – APPAREILS SANITAIRES	ETS DUBOST- RECORBET	4 724.56
7	ELECTRICITE	ETS DUBOST- RECORBET	4 021.98

COMMISSION SOCIALE

Mme SONNERY fait le compte rendu du Conseil d'Administration de LA RIBAMBELLE, la création d'un poste administratif est envisagée.

COMMISSION COMMUNICATION

La diffusion des informations dans les panneaux d'affichage sera effectuée par différents conseillers municipaux. La commission finalisera les attributions.